

L'assemblée générale extraordinaire se prononcera sur le plan de restructuration financière, sur seconde convocation le 13 novembre 2017, faute de quorum sur première convocation

Paris, France – le 31 octobre 2017

CGG annonce que l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue ce jour a réuni un quorum de 22,48 % du capital, qui a permis de délibérer sur la partie ordinaire de l'ordre du jour, à savoir principalement l'approbation des comptes 2016. En revanche, ce quorum n'a pas permis à l'assemblée de délibérer sur les résolutions nécessaires à la mise en œuvre du plan de restructuration financière. En effet, le quorum requis sur la partie de l'assemblée générale extraordinaire sur première convocation est de 25% du capital, et de 20% sur seconde convocation.

Dès lors, CGG, les créanciers qui soutiennent le plan de restructuration proposé et DNCA ont accepté de maintenir leurs engagements, sous réserve que l'assemblée générale se tienne au plus tard le 17 novembre 2017. En conséquence, l'assemblée générale extraordinaire sera convoquée sur seconde convocation, le 13 novembre 2017 à 11h (au Dock Haussmann, 50, avenue du Président Wilson, 93200 La Plaine Saint-Denis), à l'effet de statuer sur les résolutions nécessaires à la mise en œuvre du plan de restructuration financière. Cette assemblée fera l'objet d'un avis de seconde convocation publié au BALO n° 132 en date du 3 novembre 2017. Il est rappelé que Bpifrance Participations (environ 9,35 % du capital et 10,9 % des droits de vote) et DNCA (environ 7,9 % du capital et 7,8% des droits de vote) se sont engagés à voter en faveur de ces résolutions.

Les pouvoirs et les votes à distance donnés pour statuer sur la partie extraordinaire de l'assemblée générale mixte qui s'est tenue le 31 octobre 2017 restent valables pour l'assemblée générale du 13 novembre 2017, convoquée sur seconde convocation¹.

La publication des résultats du T3 2017 se fera également le 13 novembre 2017.

La cotation des actions de la Société (FR0013181864), des OCEANES 2019 (FR0011357664) et des OCEANES 2020 (FR0012739548), qui a été suspendue à compter du 31 octobre 2017 à 9 heures, reprendra à compter du 1er novembre 2017 à 9 heures.

A propos de CGG :

CGG (www.cgg.com) est un leader mondial de Géosciences entièrement intégré qui offre des compétences de premier plan en géologie, géophysique, caractérisation et développement de réservoirs à une base élargie de clients, principalement dans le secteur de l'exploration et de la production des hydrocarbures. Nos trois activités, Equipement, Acquisition et Géologie, Géophysique & Réservoir (GGR) interviennent sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'exploration à la production des ressources naturelles. CGG emploie environ 5500 personnes dans le monde, animées par la Passion des Géosciences, pour apporter les meilleures solutions à nos clients. CGG est coté

¹ Sous réserve des cas de cessions visés à l'article R.225-85 IV du Code de commerce.

sur Euronext Paris SA (ISIN: 0013181864) et le New York Stock Exchange (sous la forme d'American Depositary Shares, NYSE: CGG).

Contacts

Direction Communications

Christophe Barnini
Tél : + 33 1 64 47 38 11
E-mail : invreparis@cgg.com

Relations Investisseurs

Catherine Leveau
Tél : +33 1 64 47 34 89
E-mail : invreparis@cgg.com
